

**Organisme notifié n° 0071**

DDC/22/D011276-D13-1

## **DECISION n° F-04-A-257 du 19 avril 2004**

---

### **ADDITIF n° 5 au CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE**

**n° F-01-A-005 du 6 avril 2001**

---

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA type X201-A qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité, par le fait de pouvoir utiliser également le module unité de traitement PRECIA type X224 faisant l'objet du certificat d'essai LNE n° 04-02 du 26 février 2004 à la condition que les critères de compatibilité des modules au sens de l'édition en vigueur du guide WELMEC 2 soient respectés.

Dans cette configuration, l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA type X201-A est un instrument électronique, à équilibre automatique, à indication numérique, avec ou sans leviers, à une ou deux étendues de pesage, à une seule valeur d'échelon, destiné ou non à la vente directe au public.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Pour le Directeur Général  
Directrice Certification et Développement

Laurence DAGALLIER